

Image not found or type unknown



Dossier de surendettement refus pour mauvaise foi

Par **moi80**, le **17/10/2015** à **18:30**

Bonjour à tous

mon dossier de surendettement a été refusé pour mauvaise foi (renouvellement)
j'ai été licenciée et ma prime a été utilisée pour l'achat d'un nouveau véhicule je dois faire
140kms pour aller ma fille tout les 15 jours. L'ancienne ne tenais plus la route
est-ce-un motif pour mauvaise foi ? est-ce contestable ?